Vol. XXXVIII — Saint-Boniface, Manitoba, 27 Avril 1910. — No. 25

ABONNEMENT
Canada.......................$1.00 par année
Etats-Unis..................... 1.50 "
Europe (franco le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..................12 cents
Chaque insertion subséquente.......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

GLOIRE AU PAIN

Sur les sillons que la herse nivelle,
Par un matin d'automne, sombre ou clair,
La large main du semeur va dans l'air,
Laissant tomber la semence nouvelle.

A l'horizon, grave et toujours marchant,
Le semeur va rythmant son noble geste,
Il n'en suspend le vol qu'avec le reste
Des derniers grains tombés au bout du [champ

Puis le grain dort. Sur une tiède haleine
Monte soudain un chant très doux, très lent:
Pour éveiller le germe somnolent,
C'est le printemps qui dit sa cantilène.

Le germe vit, se lève, et monte encor;
La brise donne aux tiges ses caresses...
Et les moissons, étalant leurs richesses,
Font à la plaine un radieux décor.

Voici le pain, élément roi du monde!
Oh! saluez le pain qui fait les forts,
Source du sang dans un valeureux corps,
Sève de l'âme en sa vigueur profonde.

Quand Dieu chercha de son amour trop [plein
Un dernier gage à laisser à la terre,
Il accomplit l'indicible mystère
De se donner dans un morceau de pain.

MARCEL BEAUDREY.

L'autonomie de l'Alsace-Lorraine

Strasbourg, 18:— Le 4 mars dernier, le chancelier d'empire a fait au Reichstag, sur l'autonomie de l'Alsace-Lorraine, des déclaration qui ne sont pas encore oubliées.

Le parlement s'est occupé de la question aujourd'hui. De tous les discours qui ont été prononcès, les paroles suivante de M. Preiss, député de Golmar ont très bien caractérisé la situation.

"En définitive, il ne s'est produit aucun fait nouveau. Tout au plus devons-nous enregistrer que M. de Bethmann Hollweg a reconnu que depuis 1870 on avait injustement traité l'Alsace-Loraine."

M. Wetterlé rappelait qu'il faut toujours un peu se méfier des promesses faites par les Prussiens.

"Un jour dit-il, le bon Dieu et Abraham marchandaient à propos des dix justes de Sodome et de Gomorrhe. Berlin est beaucoup moins magnanime que le ciel, car Berlin se place au point de vue suivant: tant qu'il y aura un pêcheur en Alsace-Lorraine, la terre d'empire n'obtiendra rien du tout."

Or il se trouve constamment un bouc émissaire pour empêcher Berlin de nous accorder notre indépendance politique.

M. Zorn de Bulach, secrétaire d'Etat, a affirmé que sa grande et sincère préoccupation était de faire de l'Alsace-Lorraine un Etat confédéré, jouissant des mêmes droits que les autres Etats allemands.

Mais une chose ressort clairement du débat, c'est que le Parlement d'Alsace-Lorraine est absolument hostile à la création d'une dynastie pour les pays annexés.

Exploit d'Aviateur

Charleville, 25.— L'aviateur français Roger Sommer a accompli un fait remarquable, qui établit un nouveau record pour aéroplanes.

Il a fait une envolée en campagne qui a duré cinq minutes, ayant avec lui quatre passagers.

Une Invention Canadienne

LE FREIN LACOSTE

Philadelphie, 26.— C'est en présence d'un groupe nombreux d'officiers de la marine américaine et de nombreux intéressés qu'ont été faites des expérience avec le frein Lacoste, cette merveilleuse invention d'un de nos compatriotes. Ces épreuves ont été décisives et tout les experts présents déclarent que l'invention de M. Lacoste est destinée à créer une révolution dans l'art nautique.

Le département de la marine des Etats-Unis avait eu la courtoisie de mettre à la disposition de la compagnie propriétaire du nouveau frein le cuirassé Indiana. Dans les cercles maritimes on attendait avec beaucoup d'anxiété le résultat de ces épreuves qui ont eu lieu au large de Delaward Capes.

De chaque côté du cuirasssé avait été adapté le nouveau frein. Au signal donné les deux ailes s'ouvrirent et le vaisseau s'arrêta bientôt dans sa course sans qu'aucun choc ne se produisit. Hier matin, la même expérience fut renouvelée avec le même résultat.

Rien qu'en pressant un bouton, l'officier a tout mis en mouvement et les deux freins se sont ouverts, formant un angle droit avec la ligne qui traverserait le navire de la proue à la poupe.

Le Pacifique Canadien

Un département particulier du pacifique Canadien, celui des fleurs, vient de faire parvenir à ses employés au delà de 80,000 paquets de graines de fleurs. On compte 32 variétés de graines par envoi. Ces graines viennent de différents pays; elles sont les meilleures qu'on puisse désirer pour l'été canadien.

Elles ont été achetées dans les pays suivants: le Chine, le Japon, l'Amérique du Sud, la Grande Bretagne, la Hollande, la Russie, la Calilornie, Bermude Islande, l'Afrique, l'Allemagne, les Indes, etc.

Déjà, le Pacifique Canadien a su embellir sa ligne de chemin de fer d'une manière remarquable par la semence annuelle de jolies fleurs dans presque tous les terrains, plates-bandes, rotontes, jardins qui avoisinent les gares. Et les employés de la compagnie ne sont pas moins fiers que M. N. S. Dunlop, le chef du département des fleurs du Pacifiques Canadien. Ce dernier consacre le meilleur de son temps à promouvoir les embelislsements de la ligne par les fleurs; il veut faire de ce grand transcontinental un véritable chemin de roses La belle entreprise de M. Dunlop, poursuivie avec tant d'enthousiasme ne peut manquer d'être couronnée de succès.

Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes: l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Province en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770; elle se chiffre maintenant à $111106, 390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba.

Le Manitoba

MERCREDI, 27 AVRIL 1910

Lettre pastorale des Peres du Premier Concile Plenier de Quebec

LE 18 SEPTEMBRE AU 1ER NOVEMBRE 1909.—L'ESPRIT CHRETIEN DANS L'INDIVIDU, DANS LA FAMILLE ET DANS LA SOCIÉTÉ.

(*Suite.*)

Tout autre est le Christ que l'Eglise adore et que l'Evangile et la tradition nous présentent; le Dieu fait homme, qui a apporté sur la terre la vraie lumière, qui a fondé dans son sang une institution divine comme lui-même et qui continue à enseigner aux hommes toute vérité. Vicaire de ce Christ sur la terre, le Souverain Pontife nous demande de restaurer en lui notre vie tout entière, et, pour cela, de bien imprimer dans notre esprit sa véritablei mage. Lisez donc le saint évangile dans un texte autorisé ; lisez aussi les excellentes vies de Notre-Seigneur recommandées par vos pasteurs; écoutez avec attention et un grand esprit de foi la prédication qui vous éclaire sur les enseignements et les exemples de la vie de Dieu. Sa doctrine et sa vie rayonneront ainsi sur vos croyances et sur vos mœurs. Vous vous éclairerez au divin flambeau, et vous aurez l'ambition de mettre davantage sur vos âmes l'ornement des vertus qui font si belle et si grande l'âme de Jésus-Christ.

2o LES TRAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA VIE CHRÉTIENNE

La vie chrétienne, nos très chers frères, se manifeste à l'extérieur par la participation à l'exercice du culte public, par la réception des sacrements, par des actes qui donnent à la conduite une apparence de rectitude et d'honnêteté. Toutefois, ces marques extérieures ne constituent pas la vie ; elles peuvent même se concilier avec la mort. "Tu as la réputation d'être vivant et tu es mort," dit l'Apôtre St-Jean à l'ange de l'Eglise de Sardes.

Vivre de la vie chrétienne, c'est donc avoir l'esprit de Jésus-Christ. "Si quelqu'un, dit saint Paul, n'a pas l'esprit du Christ, il n'est pas à lui" Dès lors il est facile de comprendre en quoi consiste l'esprit chrétien. C'est un ensemble de qualités et d'habitudes inteilectuellss et morales qui nous portent à penser, à sentir et à agir d'une manière conforme aux pensées, aux sentiments et aux actions de Jésus-Christ luimême. Nous le trouvons clairement résumé dans cette exhortation de l'Apôtre: "Entrez dans les sentiments où a été Jésus-Christ"

Si vous étudiez avec soin la vie du Sauveur, si vous cherchez, sous la lettre de l'évangile, l'esprit du Maître, qui doit être celui du disciple, vous constaterez bien vite que les maximes et les actes, par où se traduit cet esprit, ne concordent guère avec les maximes et les actes qu'inspire l'esprit du monde Entre ces deux esprits il y a opposition irréductible, et c'est une erreur funeste de prétendre les unir et les mêler dans sa conduite. "Nul ne peut servir deux maitres," a déclaré Notre-Seigneur; et vous n'ignorez pas avec quelle vigueur il a stigmatisé l'esprit du monde.

Mettez-vous donc, nos très chers frères, à l'école du Divin Maître pour vous bien pénétrer dans son esprit.

Il vous enseignera d'abord l'humilité: "Apprenez de moi que je suisdoux et humble de cœur." C'est la vertu fondamentale de la viechrétienne.

Le premier Adam avait perdu l'humanité en voulant par orgueil s'élever jusqu'à Dieu. Le nouvel Adam la sauve par l'abaissement de Dieu jusqu'à l'homme. Or, l'humilité garde dans le salut de l'individu, la place et l'importance qu'elle eût



dans le mystère de la Rédemption. "Dieu résiste aux superbes, mais il donne sa grâce aux humbles." Aussi, est-ce l'orgueil qui est cause de toutes les défections intellectuelles et morales, et qui courbe définitivement sous le joug impitoyable du démon les âmes qui refusent de prendre le joug doux et léger de Jésus. L'humilité, au contraire, ouvre la source des grâces qui éclairent et fortifient; elle est la vraie sagesse, selon ces paroles de l'Esprit-Saint: "Là où est l'humilité, là est la sagesse."

L'obéissance, fille de l'humilité, constitue le deuxième trait caractéristique de l'esprit chrétien. C'est une vertu chère entre toutes au cœur de Jésus, puisqu'il lui a donné une si large place dans sa vie. L'Evangile, en effet, résume la plus grande partie de la vie mortelle du Sauveur par ces simples mots: "Il leur était soumis." Et l'Apôtre saint Paul ne trouve pas de plus belle et de plus expressive louange à lui donner que celle-ci: "Il s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix."

Le démon, fils et victime de la révolte, veut à tout prix entraîner l'humanité à sa suite dans la faute qui l'a perdu et dans les châtiments dont il est frappé pour toujours. Eternel jaloux du Christ, il n'a d'autre ambition que de lui arracher les âmes conquises par la croix; exilé du ciel, il s'acharne à en écarter ceux qui s'y acheminent avec la sainte espérance; et rien ne sert mieux ses desseins pervers que l'esprit de désobéissance, Pourquoi faut-il qu'il ait réussi à empoisonner de cet esprit mauvais un si grrnd nombre de chrétiens.

En effet, le mal dont souffrent le plus les âmes, aujourd'hui, est sans contredit le mal de l'indépendance et de l'insubordination. L'Esprit-Saint nous enseigne que toute autorité légitimement constituée vient de Dieu. Il ajoute que par conséquent résister à l'autorité c'est résister à Dieu.

Or, l'autorité paraît insupportable à bien des hommes de notre temps On réclame une liberté qui échappe à tout contrôle de l'autorité, oubliant qu'une telle liberté est fausse et ruineuse. Sous prétexte de se soustraire aux pouvoirs qui gênent, on tombe dans la licence et l'on se précipite dans l'humiliante servitude des intérêts et des passions.

L'autorité de Jésus-Christ et de son Eglise n'est pas à l'abri des conséquences de cet esprit d'insubordination. Tantôt par ignorance, tantôt avec préméditation et malice, on cherche à restreindre les droits de ceux qui commandent au nom de Dieu. Les ordres et les lois de l'Eglise sont discutés avec une indépendance d'autant plus regrettable qu'elle est plus mal éclairée.

Laissez-nous vous rappeler, nos très chers frères, que la mission de l'Eglise ne relève d'aucun pouvoir humain, mais du Christ seul, qui en a marqué le caractère et tracé les limites dans ces paroles: "Allez, enseignez toutes les nations... leur apprenant à observer tout ce que je vous commande." C'est lui qui revit et continue à vous parler par la bouche de ses ministres: "Qui vous écoute, m'écoute, qui vous méprise me méprise."

Ils sont bien à plaindre les chrétiens qui ont perdu l'intelligence de ces principes élémentaires. Ils cèdent, nous le savons, à des influences pernicieuses dont ils n'aperçoivent pas

toute la malice. Les souffles de révolte, qui passent sur la société moderne, ébranlent des convictions qu'on avait cru fermes, et font fléchir dans des âmes pourtant généreuses le respect pour les choses et les personnes les plus sacrées. De prétendus amis du peuple s'efforcent de le persuader que le joug de l'Eglise est trop lourd à ses épaules, et que l'influence que veut prendre sur lui l'autorité religieuse est envahissante et inopportune.

L'un de ces traits caractéristiques de l'Eglise consiste en ce qu'elle est une école de discipline et d'obéissance. C'est ce qui lui permet de garder tous ses enfants dans une union si merveilleuse et si féconde, et de semer sur son chemin des œuvres vraiment durables. Sur elle tombent les bénédictions promises par Dieu à Abraham: "Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité parceque tu as obéi à ma voix." Si les différentes sectes religieuses, où il y a pourtant de si belles âmes et de si généreux élans, s'épuisent en des divisions incessantes et de si stériles querelles, n'est-ce pas dû au fait qu'elles sont filles de la désobéissance, et qu'elles sont fatalement impuissantss à enseigner et à faire pratiquer cette vertu indispensable aux enfants de Dieu?

Réjouissez-vous, nos très chers frères, de vivre dans une Eglise qui tient en si grand honneur l'obéissance à Dieu et à tous ceux qui commandent au nom de Dieu. Comprenez bien sa doctrine sur ce point et mettez-la en pratique. Vous vivrez alors vraiment de la vie du Christ Il règnera en vous, puis que par vous il continuera de remplir sa mission qui est de faire la volonté de son Père.

L'esprit du Christ est encore un esprit de renoncement. Il inspire le courage de marcher dans la voie royale de la croix, et de répondre généreusement à cet appel du Maître: "Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive."

Bien des chrétiens, en lisant ou en attendant cette parole, sont tentés de la trouver dure; elle détonne étrangement dans l'amolissant concours des discours mondains, et elle trace un programme où n'entrent guère les mœurs de notre époque. Le désir du bien être, l'âpre recherche des jouissances, la peur de la souffrance et l'application constante à l'écarter: voilà les traits dont est profondément marquée la société centemporaine. Pour s'en convaincre, il suffit de voir la place de plus en plus grande que prennent chez nous les amusements de tous genres; les progrès alarmants d'un luxe qui dévore les fruits du travail et qui attire les plus mauvaises passions; l'impatience à accepter son sort et à se soumettre aux misères et aux souffrances qui sont voulues de Dieu; enfin la facilité avec laquelle on trouve des prétextes pour se soustraire aux pénitences imposées par l'Eglise. Un sensualisme tou jours plus exigeant et plus raffiné pénètre les habitudes de vivre et ruine l'esprit évangélique. On voudrait d'un christianisme sans pénitence, d'un pardon sans expiation, d'un ciel sans calvaire.

Ce n'est pas ainsi, nos très chers frères, que vous agirez. Montrez-vous les vrais disciples du divin crucifié; souvenez-vous que l'évangile est inséparable de la croix, que le ciel souffre violence, et acceptez d'un cœur joyeux la loi de pénitence, qui est pour l'homme pêcheur une loi de résurrection et de vie.

3o LES SOURCES DE LA VIE CHRETIENNE

Mais pour pratiquer ces vertus, qui sont le plus bel ornement des âmes chrétiennes, il est nécessaire de fortifier sa volonté en l'appuyant sur la force même de Dieu. C'est le rôle de la prière. Priez c'est associer Dieu à sa vie; c'est se revêtir de sa puissance, de son armure, selon l'expressive parole de l'apôtre. Dans l'ordre surnaturel, notre vie ne se tient que par la grâce, et la grâce est promise à celui que l'implore. La prière est donc le grand devoir des enfants de Dieu. Nous vous exhortons, nos très chers frères, à lui donner dans votre vie la place qu'elle doit avoir. Il est bon, il est salutaire au chrétien d'interrompre de temps à autre ses entretiens terrestres, pour reporter ses pensées vers Dieu et placer sa conversation dans le ciel. C'est dans ces saints colloques que l'âme se déprend davantage du péché, qu'elle goute la suave bonté du Seigneur, qu'elle relève ses espérances et raffermit ses résolutions. L'homme qui a bien prié comprend mieux ses obligations et les accomplit plus courageusement. Il ne se laisse pas abattre par les épreuves ni amolir par les jouissances. Les tentations le trouvent éveillé et debout: c'est un soldat armé, prêt au combat et sûr de la victoire.

Parmi les exercices de piété qui contribuent à développer la foi et à former Jésus-Christ dans les âmes, il en est un plus efficace que les autres, et qu'il nous est particulièrement agréable de vous recommander ici: c'est la sainte communion.

Quand Notre-Seigneur institua le sacrement de l'Eucharistie, il voulut fournir aux hommes un moyen infaillible d'alimenter leur vie surnaturelle. La forme sous laquelle il institua ce sacrement nous dit assez clairement sa pensée. "Le pain que je donnerai est ma chair pour la vie du monde." "Je suis le pain vivant descendu du ciel." Et il ajoute: "Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement." Rien de plus clair que ces paroles, et rien de plus convaincant. Elles doivent être la règle essentielle et directrice de toute vie chrétienne. D'un côté nous avons l'obligation de conserver, d'augmenter, de perfectionner en nous la vie surnaturelle que le baptême à communiquée à nos âmes, et qui doit trouver son parfait épanouissement dans le ciel; d'autre part, Jésus-Christ nous déclare qu'une telle vie ne s'alimente que par le pain eucharistique. Il est facile de conclure que la participation au sacrement de l'Eucharistie est indispensable au chrétien. Pour lui, c'est une question de vie ou de mort spirituelle. "Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous."

Il n'est donc pas étonnant que l'Eglise, dont c'est la mission de garder la vie dans les âmes, ait toujours eu à cœur d'attirer les fidèles à la Sainte Table. Pénétrés des enseignements apostoliques, les premiers chrétiens regardaient comme un besoin, et aussi comme un honneur d'être les convives quotidiens du banquet sacré. Pour eux, l'âme aussi bien que le corps réclamait son pain de chaque jour pour ne pas défaillir dans le chemin du ciel, et chaque jour, le divin Maître nourrissait de sa chair et de son sang ceux qui voulaient vivre de sa vie.

Hélas! Que nous sommes loin de cette ferveur primitive! Telle est devenue l'indifférence des chrétiens envers l'aliment divin, que l'Eglise s'est vue dans la pénible obligation de commander à ses enfants de communier au moins une fois l'an. Et ils ne sont pas rares, de nos jours, ceux qui se contentent d'obéir à ce précepte, et qui se laissent en quelque sorte, pousser à la table auguste où Jésus dispense le pain de vie. Et pourtant, le banquet est toujours préparé; notre Roi, de mansuétude et d'amour souhaite que la salle du festin se remplisse; et, comme dans la parabole de l'évangile, il envoie partout ses serviteurs pour recruter des convives.

L'Eglise catholique tout entiére a tressailli, il y a quatre ans, au vigoureux et pressant appel du Maître. Notre bienaimé Pontife Pie X, se faisant l'interprète du Cœur de Jésus, a tenté un suprême effort pour raviver les saintes traditions des premiers siècles. D'un geste hardi et vraiment apostolique, il a écarté tous les obstacles qu'un jansénisme persistant et des interprétations théologiques trop étroites tenaient dressés sur le chemin de la Sainte Table.

(*à suivre*)

La langue Francaise

"Ontario perd ses enfants parce que l'Anglais n'apprend pas le français et ne peut lutter avec son compatriote français."

Telle est la déclaration de M. R. S. Gourlay, instituteur de Toronto.

"Les Français de la province de Québec, dit ce dernier, vont inévitablement nous chasser de notre province, à moins que nous ne nous mettions sur un pied d'égalité avec eux en faisant apprendre le français à nos enfants.

"Les circonstances, ajoute M. Gourlay, nous ont placés, nous Anglais, dans le Dominion à côté d'une race d'une autre langue.

"Notre devoir est d'apprendre et de faire apprendre à nos enfants la langue française."

—Conférence vendredi soir au Collége de Saint Boniface.

Chez Nous ET Autour de Nous

—M. et Mme Aubin sont partis samedi dernier pour Montréal.

—La ville a besoin des ouvriers, s'adresser à la station de feu No. 1.

—On demande une ménagère. S'adresser au major Ducharme, No. 229 rue Notre-Dame.

La Bearine nourrit le cuir chevelu sec et malade, elle adoucit et stimule les cheveux. 50 sous le pot.

—On estime à 28,000,000 de minots ce qui reste de la récolte de blé dans les prairies de l'ouest canadien.

Si vous avez la toux ne la négligez pas: achetez immédiatement une bouteille de l'Allen's Lung Balsam.

—Les agents d'immeubles ont offert de contribuer $150 000, pour l'exposition universelle de Winnipeg en 1914.

—Madame Renaud, No 43, rue Ritchot, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

Mademoiselle Mollot, professeur de piano, donnera un concert d'élèves au Y. W. C. A., mardi, le 3 mai prochain.

—La Maison Blanche vient de recevoir un grand assortiment d'habits de première communion aux prix de $3.50, $455. et $4.50.

—M. Clovis Dégagné et M. Bilodeau accompagnés de leurs famille sont arrivés samedi dernier de la Colombie où ils ont passé l'hiver.

—Monsieur J. A. Nantel, rédacteur du "Progrès", de Morinville, a abandonné cette position pour se livrer exclusivement à la culture de la terre, dans l'intérêt de sa santé.

—On annonce de nouveau que le Canadien Pacifique doit confier à une compagnie de traction électrique, au capital d'un million, le service de la Passe du Nid de Corbeau.

Prise à temps l'Emulsion D & L guérira sûrement les affections les plus graves des poumons. L'état d'épuisement qui suit les effets d'un grand froid est rapidement combattu.

—Le Grand Tronc Pacifique annonce qu'on a trouvé une veine d'or très riche à Stewart, à la tête du canal Portland, au nord de Prince Rupert. Cette veine a été atteinte à deux cents pieds de profondeur. La nouvelle n'est pas encore confirmée cependant.

—Le Dr Lee de Forest, inventeur d'un téléphone sans fil, est arrivé à Winnipeg le 15 courant. Il annonce que l'intention de la "Radio Telephone Co." qu'il représente, est d'installer son système dans les principales villes de l'Ouest, et par ce moyen de mettre ces dernières en communication avec les grandes villes américaines.

—La semaine prochaine au Théâtre Walker, le drame "Round Up" sera joué de mardi le 3 mai à samedi le 7, ainsi que mercredi et samedi "Matinée;" les prix seront de 50c à $1.50 le soir et 25 à $1.00 les après-midi. Cette pièce à sensation et comique se passe dans l'Ouest; et il parait sur la scène 134 acteurs ainsi que 26 chevaux.

—Lundi prochain, Fête des Arbres et Congé Civique, il y aura plantation d'arbres à l'Ecole Provencher. A 9 30 a. m., messieurs les inspecteurs et commissaires d'écoles prononceront des discours, puis il y aura chant par le chœur des élèves, et mise en sol de divers arbustes. Les parents des élèves et les amis de l'institution sont cordialement invités à être présents.

Avis a nos abonnés.—Prière de nous faire parvenir le montant de leur abonnement.

Placez 25 sous en achetant une boite de Davis' Menthol Salve et soyez préparé contre les ulcères, la névralgie, les vieilles plaies. etc,

—A l'arrivée d'un convoi à Moose Jaw, l'ambulance a été appelée pour transporter une femme et son enfant. Celui-ci était né en route entre Régina et Moose Jaw. La mère a tenté de cacher le fait en enfouissant le nouveau-né dans une armoire et en soutenant n'avoir eu connaissance de rien. Un colon de plus, et hardi, quoique jeune.

—M. Prosper Gevaert représentant un syndicat local offre en vente 100 lots situés dans les environs des rues Dubuc et Des-Meurons à raison de $10.00, 12.00 et $15.00 du pied. Condition de vente: $10.00 comptant, $5.00 par mois; ces lots se trouvent dans le quartier No. 4, hâtez-vous d'en acheter si vous voulez avoir le droit de vote dans ce quartier.

Elections Federales ?

Si on en croit quelques journaux, Sir Wilfrid Laurier songerait à faire des élections générales à l'automne dans le but de consulter le peuple sur la question de la politique navale et sur celle de la construction du Transcontinental.

Feu Madame F. J. Bedard

On annonce le décès à Stoke-Centre (Québec) de Mme F. J. Bédard. La défunte était soeur de l'honorable juge Prendergast.

Le *Manitoba* présente ses sympathies au distingué magistrat.

Toutes les familles surtout celles qui demeurent à la campagne, devraient être pourvues en tout temps d'une bouteille de l'ongent Chamberlain. On ne sait jamais quand on peut en avoir besoin, pour les cas d'accident, ou de hâte. C'est excellent, dans tous les cas de rhumatisme, foulures et éraflures. Vendu par tous les marchands, partout.

NAISSANCE

A Port Arthur, le 24 du courant, madame Roméo Chénier une, fille. Parrain et marraine: M. Euclide Bonin de Port Arthur et mademoiselle Félixine Chénier, de Winnipeg,

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session d'un acte amendant le chapitre 173 de 7-8 Edouard VII, lequel est un acte incorporant la Banque de Winnipeg; l'objet du dit acte est d'étendre la période du commencement obligé des affaires de cette banque.

DENTON, DUNN et BOULTBEE,
20 King Street, East Toronto.
Avocats des requèrants.

The Liqnor License Act

The following applications for Liquor Licences have been received and will be considered by the Board of License Commissioners for license District No. 4, in the Office of "The Chief License Inspector", corner of Broadway and Kennedy Streets, Winnipeg, at the hour of 2 o'clock P. M., on Friday the twentieth day of May, A D. 1910.

By Levin & Tobias, for the Norwood Hotel, St. Boniface.

Jos. Couture, for the Couture Hotel, St. Boniface.

Frank Savoie, for the Canadian Northern Hotel, St. Boniface.

F. Mondor, for the St. Boniface Hotel, St. Boniface.

Jos. Thibault, for the St. George Hotel, St. Boniface.

E. Coutur, for the Quebec Hotel, St. Boniface.

F. X. Lavoie, for Wholesale, St, Boniface.

Bonin & Blanchette, for the Canadian Northern Hotel, Ste. Anne.

A. Adolphe, for the Dawson Hotel, at Lorette.

Horace Robert, for the Niverville Hotel, Niverville,

Auguste Rongeau, for the Otterburn Hotel, Otterburn.

Frank Wynant, for the Woodridge Hotel, Woodridge.

J. B. A. Houde, for the Giroux Hotel, Giroux.

G. H. Lambert, for the Benard Hotel, Eli.

Dated at St. Boniface, this 27th day of April A. D. 1910.

M. J. JOHNSTONE,
Chief License Inspector.

NOTICE

DISSOLUTION OF PARTNERSHIP

NOTICE is hereby given that the partnership heretofore subsisting between us the undersigned, as Builders and contractors, under the firm name of "Sénécal et Smith" in the City of St. Boniface, Province of Manitoba, has this day been dissolved by mutual consent.

All debts owing to the said partnership are to be paid to J. A. Sénécal, Esq., at St. Boniface aforesaid, and all claims against the said partnership are to be presented within the next thirty days to J. A. Sénécal by whom the same will be settled.

Dated at St. Boniface in the Province of Manitoba this eighth day of April A. D. 1910.

J. A. SENECAL,
J. C. SMITH.

Witness: G. A. Rocan.

FEUILLETON DU MANITOBA

Les Noellet

(Suite)

Nº 19

Le métayer n'était pas loin. De l'autre côté de la cour, près de l'étable, comme l'avait dit sa fille, il déchargeait une charrette pleine de choux, pour le pansage des bêtes. Sa blouse ruisselait de l'eau qui coulait des feuilles; charnues, gaufrées et violacées par dessus, quand il les saisissait à larges brassées, et les jetait dans une stalle vide. Il essuya sa main mouillée au revers de sa blouse, et la tendit amicalement au jeune homme:

—Bonjour, Louis Fauvêpre, dit-il, qu'est-ce qui t'amène?

—Une nouvelle que j'ai à vous apporter.

—De qui?

—De Jacques.

Julien Noellet qui s'était déjà remis à l'ouvrage, par habitude de toujours agir, même en causant, s'arrêta.

—J'ai passé hier à Angers, maître Noellet, continua Louis. Je l'ai vu: il a eu trop de chagrin de vous quitter, ce garçon-là.

—N'est-ce pas, Louis Fauvêpre, qu'ils ont été injustes de me le prendre?

—En vérité oui, ça ne fera jamais un soldat.

—Ils sont durs avec lui, pas vrai?

—Un peu.

—Il est malade, peut-être?

—Oui maître Noellet.

—Je l'ai pensé tout de suite. Couché?

—Non.

—Tant mieux, car nous autres, quand on se couche... Est-il bien malade, Louis Fauvêpre? Dis-moi tout à moi: la mère n'entendra pas, d'ici.

Il tremblait, attendant la réponse.

—Mais non, dit le jeune homme, affectant de trouver excessive la crainte du métayer, je ne crois pas que cela soit grave: un rhume mal soigné, de la fatigue, du chagrin surtout: voilà ce qu'il a. Il tousse un peu. Tenez, le vrai remède serait de lui envoyer sa mère. J'ai promis qu'elle irait le voir.

—Tu as bien fait, mon gars, elle ira.

Puis ils se turent tous deux, chacun essayant de cacher à l'autre la fin d'une pensée triste qui lui venait. Le métayer soupira profondément et serra la main de Louis. Puis, comme le fils du charron traversait la cour sur toute sa longueur pour rejoindre le sentier, il le suivit des yeux, le trouvant beau, loyal, et, comment dire cette chose qu'il chassa comme une tentation? il envia le charron Fauvêpre.

XV

Il fut donc décidé que Perrine Noellet irait à Angers.

Elle partit en pleine nuit, avec Antoinette et Marie, conduite par le valet, à travers les Mauges endormies. La tête enveloppée d'un mouchoir noué sous le menton, cahotées dans la cariole, engourdies et tombant de sommeil aux montées, puis ranimées par l'air vif quand la Rousset prenait le trot, les trois femmes arrivèrent avant le jour à Chemillé, par la route de Jalais. Et le premier train les amena à Angers.

A peine descendues du wagon, dans la cour de la gare, et tandis qu'elles regardaient autour d'elles cette ville inconnue, elles enlevèrent leurs mouchoirs assurèrent le ruban de leur bonnet, comme elles faisaient le dimanche à l'entrée du bourg. Puis elles se dirigèrent vers la caserne d'infanterie, les deux filles devant, dans leur robe d'alpaga jaune brun, d'une couleur très rurale, la mère à un demi pas derrière, toujours en noir, et portant au bras un gros panier plein de provisions qu'elle remporterait plein de mercerie, de coupons d'étoffes, d'une foule de choses convoitées depuis des mois. Il ne leur fallut pas longtemps pour se rendre à la caserne. C'était là, tout près, sur une place étoilée de cinq rues et couverte de groupes de curieux. Des deux côtés de la grille, il y avait un rassemblement de gamins, d'expéditionnaires en interrompu, d'ouvriers flâneurs, d'anciens militaires décorés de la médaille, et à l'intérieur, massé en trois colonnes, le régiment en grande tenue, l'arme au pied, immobile. Evidemment on attendait quelque chose ou quelqu'un.

Mais la mère Noellet, qui ne savait rien des consignes militaires, fendit la foule jusqu'au sergent de garde:

—Monsieur le sergent, dit-elle, je voudrais voir mon fils, qui est malade.

—Comment s'appelle-t-il? demanda le sergent, dont la bouche s'allongea jusqu'à sa jugulaire.

—Jacques, Jacques Noellet.

—Deuxième du trois. Il est dans le rang. Après la revue, la petite mère. Vous ne voyez donc pas la compagnie qui rentre? Allons au large, au large!

En effet, au tournant d'une rue, tout à coup un détachement déboucha, musique en tête. C'était le drapeau du régiment qui arrivait. La soie aux trois couleurs, sortie de l'étui où elle dort d'habitude s'avançait, à demie déployée, étincelante sous le soleil du matin. Un éclair s'échappait de ses franges d'or. Elle passa dans un tourbillon de poussière et de fanfares. L'escorte s'engouffra dans la cour, se coupa en deux tronçons qui gagnèrent des places marquées d'avance, et le sous-lieutenant qui portait le drapeau demeura seul, face au colonel, en avant des troupes. Il avait la main gantée sur la hampe. Tout le monde se taisait, et tout le monde le regardait.

Dans le grand silence, le colonel commanda: "Portez vos armes! Présentez vos armes!" Les commandants répétèrent: "Portez armes! Présentez armes!"

Tous les petits canons gris s'agitèrent et barrèrent la poitrine des hommes. Le régiment saluait; alors le colonel cria: "Au drapeau!" En même temps, il abaissait son épée, et la musique éclatait de nouveau: clairons, flûtes, tambours, basses de cuivre, bombardes nickelées chantaient ensemble le drapeau, qui remuait doucement, comme animé par ce frisson d'orgueil qui traversait la foule.

La métayère et ses filles s'étaient placées en premier rang, le long de la grille. Et quand le régiment défila pour se rendre au champ de manœuvres, elles cherchèrent à découvrir Jacques. Mais les soldats sont habillés de rouge et de bleu, se ressemblaient trop, se suivaient trop vite. A peine avait-on le temps de parcourir d'un coup d'œil tous les visages d'une même ligne. Comment découvrir même un si cher ami, dans ce flot mouvant? Marie et la mère Noellet y renoncèrent bientôt, déroutées par cette succession fatigante de couleurs vives. Antoinette, au contraire, continua de regarder. Elle aimait ses frères d'une tendresse à part, elle était leur préférée, elle voulait voir Jacques. Et voilà que, vers le milieu du défilé, un adjudant dit à demi-voix, tout près d'elle: "Numéro 7, trois jours de salle de police pour vous apprendre à porter votre fusil." Elle suivit le geste du sous-officier et le mouvement de tête des camarades qui désignait l'homme puni. Son cœur se serra. Le numéro 7, une figure encore rose, mais amaigrie, de grands yeux bleus cernés, les épaules voûtées, un être souffrant, qui n'avait du soldat que l'uniforme et l'obéissance peureuse, c'était Jacques, le frère, le fils aîné, celui dont le père attendait un aide dans l'avenir!

Comme il avait changé!

—Pauvre gars, dit un gamin près d'Antoinette, ils ne devraient pas le punir, il n'en a pas pour longtemps dans le ventre.

Elle se détourna vivement. Un flot de larmes lui avait monté aux yeux. La mère Noellet ni Marie n'avaient rien entendu. Elles causaient ensemble. Bientôt la foule entraîna les trois femmes à la suite du régiment par les rues, par les boulevards plantés d'arbres, elles accompagnèrent le dernier bataillon, forçant le pas malgré elles, au rythme de la musique qui sonnait toujours en avant. De temps à autres la mère Noellet disait:

—C'est-il drôle que mon Jacques soit là et que je l'aie pas vue! Je voudrais pourtant bien le voir!

Marie souriait vaguement, sans répondre, comme ceux dont l'esprit est ailleurs, dans une pensée égoïste et lointaine.

Et Antoinette, la plus gaie de toutes d'ordinaire, demeurée un peu en arrière triste jusqu'au fond de l'âme, ne quittait pas du regard le rang où marchait le numéro 7, reconnaissable pour elle à la rousseur de sa nuque.

Ce ne fut que deux heures après la revue que la mère Noellet pu embrasser son enfant. Elle l'emmena dans un petit restaurant des environs de la caserne, le fit asseoir devant elle, et commanda pour lui tout ce qu'il y avait de meilleur, ou pour mieux dire tout ce qu'il voulut. Elle le regardait sans toucher elle-même à rien absorbée dans cette contemplation dont elle sortait seulement pour demander:

(A suivre)

Mariage prochain

On annonce, pour le 24 mai, le mariage de mademoiselle Simone Coupez, fille de monsieur Victor Coupez, de Winnipeg, à monsieur Edward A. Bourke. La bénédiction nuptiale leur sera donné en l'église du Sacré-Cœur.

—Le cigare 1912 est en vente au bureau de J. B. Leclerc,

—Maisons modernes à vendre sur la Rue de l'Hopital, conditions faciles. S'adresser à Prosper Gevaert.

Cité de St. Boniface

Le Conseil de la Cité de St. Boniface ayant décidé de paver les rues ou parties des rues suivantes, savoir:

Rue St. Jean Baptiste de la rue LaVérendrye à la rue Hamel.

Avenue de la Cathédrale de la rue Aulneau à la rue DeMeuron.

Rue Langevin, de l'Avenue de la Cathédrale à la rue Hamel.

Rue Notre-Dame, de l'avenue Taché à la rue Thibault.

Chemin Ste-Marie, de la rue Marion à la rue St. Joseph.

Avenue Dufferin, de la rue Cauchon à la rue Patterson.

Avenue Lorne, de la rue Cauchon à la rue Patterson.

Avenue Monk, du Chemin Ste. Marie à la rue Patterson.

Rue Cauchon du Chemin Ste. Marie à l'avenue Lorne.

Avenue Lisgar, du Chemin Ste. Marie à la rue Patterson.

Rue Dubuc, de l'avenue Oak à la rue DeMeuron.

Avenue Oak, du chemin Ste. Marie à la rue Dubuc.

Avis est donné par les présentes qu'en vertu de la Charte de St. Boniface et des règlements de la Cité tous les propriétaires des terrains, même vacants, sur le parcours des rues ou parties des rues ci-dessus nommées auront à faire les connexions avec l'égoût de la rue aux endroits jugés nécessaires par l'ingénieur de la Cité d'ici à 30 jours, si non, la Cité fera faire ces connexions aux frais des propriétaires et le coût en sera chargé à la propriété bénéficiée et sera payable par taxes spéciales prélevées sur les dites propriétés pendant trente années.

La Cité émettra des débentures d'amélioration locale jusqu'à un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des des dites connexions ainsi faites comme amélioration locale et côtisera et prélèvera annuellement sur les propriétés bénéficiées, des taxes spéciales et suffisantes pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en trente ans, l'intérêt sur la dette devant être calculé à cinq pour cent par an et à quatre pour cent par an sur le placement du fonds d'amortissement.

Toute connexion devra être faite sous la surveillance et la direction de l'ingénieur de la Cité et seulement après qu'un permis aura été obtenu du dit ingénieur.

(Par ordre) J. B. COTE, Greffier.

St. Boniface, le 20 avril A. D. 1910.

NOTICE

Rural Municipality of Ritchot

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of Ritchot under his hand and the Corporate seal of the said Municipality, and bearing date the sixteenth day of april A. D. 1910 to me directed, commanding me to levy upon the several parcels of land in said Municipality mentionned and set forth in the list of lands hereto annexed, for arrears of taxes respectively due theron, together with costs, I do hereby give notice that, unless the said Arrears of taxes and costs are sooner paid, I will, at the hour of eleven o'clock in the fore noon on wednesday, the first day of june A. D. 1910, at the Municipal Office in the Village of St. Norbert, in the Province of Manitoba, proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

DESCRIPTION	Acres	Arrears of Taxes	Costs	TOTAL	Patented or unpatented
N. ½ Lot 32, St. Norbert	31	26 88	50	27 38	Patented
Lot 51, St Norbert	105	82 39	50	82 84	do
S. 5 Chs part, Lot 71, St. Norbert, lying between Red River and La salle River	64 32	38 09	50	38 59	do
N. 4 Chs. Part Lot 71, Saint Norbert lying between Red River and La salle River	59 32	52 17	50	52 67	do
Outer 2 miles, Lot 72, St. Norbert	127 94	64 06	50	64 56	do
Outer 2 miles, Lot 73, St. Norbert	171 20	87 47	50	87 97	do
Outer 2 miles, Lot 74, St. Norbert	95 46	46 33	50	46 83	do
N. 8 Chs Lot 242, St. Norbert	147 60	79 87	50	80 37	do
Lot 636, St. Agathe	161	81 56	50	82 06	do
Lot 614, St. Agathe	159	76 12	50	76 62	do
Lot 564, St. Agathe	175 72	77 87	50	78 37	do
All that portion of the most Sly 2 chs in width of the most northly 4 Chs in width Lot 76, St. Norbert, lying between La Salle River and the main highway, Shown on plan 549 of the Wpg.L. R. O.	15	77 05	50	77 55	do

Dated at St. Norbert, this eighteenth day of april A. D. 1910.

G. T. LANDRY, Secretary-Treasurer.

Chronique de la Province

STE-ANNE DES CHENES

M. et Madame Onésime Benoit célébraient, le 18 du courant, le 50ème anniversaire de leur mariage. Deux de leurs petits enfants, âgés respectivement de quatre et six ans lurent des adresses de félicitations et de bons souhaits.

Les heureux jubilaires furent très émus des vœux de respect et d'affection exprimés si sincèrement par ces deux charmants petits-enfants. M. et Madame Benoit furent d'autant plus surpris qu'ils voulaient, disaient-ils, passer cette fête inaperçue. Le seul désir était de remercier Dieu par une grand'messe d'actions de grâce de les avoir protégés pendant un si bon nombre d'années. Une belle carrière si longue en bonnes œuvres et en bons exemples pour leurs enfants ne pouvait rester oubliée.

UN AMI TÉMOIN.

—Argent à prêter sur lots de villes et sur fermes, taux des plus raisonnables; s'adresser à Messieurs Bernier, Blackwood, Bernier et Beaupré 512 McIntyre Block Winnipeg.

Ne vous fiez que sur le véritable; celui qui essaye de vous vendre une substitution le fait pour son profit et non pour votre avantage. L'Emplâtre au Menthol "D & L" contre les contractions musculaire, etc., a beaucoup d'imitateurs. Méfiez vous des substitutions. Obtenez le véritable préparé par Davis & Lawrence Co.